

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 51 (2024)
Heft: 2: Un garde-manger bien garni : la Suisse étoffe ses réserves d'urgence

Artikel: Interdire les armes nucléaires? En principe oui, mais...
Autor: Forster, Christof
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interdire les armes nucléaires? En principe oui, mais...

La Suisse est pour aspirer à un monde sans armes nucléaires. Mais le Conseil fédéral refuse pour l'heure de signer le Traité de l'ONU sur leur interdiction. Le rapprochement avec l'OTAN n'y est pas pour rien.

CHRISTOF FORSTER

L'engagement de la Suisse pour la résolution des conflits, le désarmement et la paix dans le monde fait partie de l'identité du pays. C'est aussi avec ces objectifs en tête que le Conseil fédéral a brigué un siège temporaire au Conseil de sécurité des Nations Unies. La Suisse fera partie de cette instance internationale encore jusqu'à la fin de 2025, débattant avec les grandes puissances des crises politiques, des sanctions ou des missions de paix. Ainsi, il paraîtrait logique que le Conseil fédéral signe sans tergiverser le Traité de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires. La Suisse a participé aux négociations et a approuvé – avec des réserves – l'adoption du texte en 2017.

Ce traité va bien plus loin que les accords existants dans le domaine. Il interdit de fabriquer, de posséder, d'utiliser et de transférer des armes nucléaires, mais aussi de menacer d'en employer et d'en mettre à l'essai. Le socle de l'ordre nucléaire mondial actuel est le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, négocié en 1968. Il a été signé par les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et la Chine, qui sont tous des États dotés d'armes nucléaires.

Mais le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires pose problème à la politique suisse. Certes, le gouvernement estime qu'il comble un vide. À la différence des armes biologiques et chimiques, les armes nucléaires sont la seule catégorie d'armes de destruction massive qui, à ce jour, n'a pas fait l'objet d'un accord général d'interdiction. De plus, en adhérant à ce traité, la Suisse renforcerait l'expression de sa tradition humanitaire. Néanmoins, le Conseil fédéral freine des quatre fers. Le traité n'est pas le bon moyen d'atteindre ces objectifs, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Ignazio Cassis, après l'adoption du texte. Cette position n'a pas changé depuis lors.

Pourtant, le Parlement a fait pression sur le gouvernement et l'a déjà invité à plusieurs reprises à signer le traité. Des membres de tous les partis veulent interdire les armes nucléaires, quoique pour des raisons diverses. La gauche, pour des motifs pacifistes. L'UDC, quant à elle, espère que l'adhésion au traité compliquera le rapprochement de la Suisse avec l'OTAN. Cet aspect explique sans doute aussi l'hésitation du Conseil fédéral. Avec la guerre en Ukraine, l'Alliance transatlantique est devenue plus importante pour la Suisse. Récemment, la Suisse a fait un pas de plus dans sa direction en prévoyant de participer au système de défense aérienne Sky Shield (voir Revue 5/2023). Depuis 1996, elle coopère avec l'OTAN dans le cadre du Partenariat pour la paix.



Les partisans de l'adhésion au traité opposent à cela le fait que l'OTAN coopère par exemple avec l'Autriche, qui a signé le traité. Selon eux, une adhésion n'affaiblirait donc pas la politique de sécurité de la Suisse. Mais les États occidentaux font pression sur la Suisse pour qu'elle se décide enfin à signer ce traité. Ils en ont fait de même avec la Suède, qui était encore neutre alors. L'OTAN fixe un prix toujours plus élevé pour accorder son amitié.

L'administration fédérale a anticipé ces questionnements dès 2018 dans un document qui indique qu'en cas d'attaque armée, la Suisse coopérerait probablement avec des puissances nucléaires ou des alliances. En adhérant au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la Suisse se priverait de la possibilité de se placer explicitement sous la protection d'un bouclier nucléaire dans le cadre de telles alliances, notent les experts de la Confédération. Qui concluent: du point de vue de la politique étrangère et de la sécurité, il semble peu judicieux d'adhérer à un traité qui, non seulement, remet en question la doctrine de sécurité des partenaires essentiels de la Suisse, mais qui l'attaque même directement en la stigmatisant.

Une proximité croissante: le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et la ministre suisse de la défense, Viola Amherd, lors d'une rencontre dans le cadre du Forum de Davos en 2022.
Photo Keystone

La bombe atomique suisse. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a envisagé de fabriquer sa propre bombe. L'article du Musée national suisse à ce sujet: revue.link/bombe